



**RETROUVEZ
L'INFO
EN TEMPS RÉEL SUR
leprogres.fr**

AVIS

Enquêtes publiques

Commune de Saint-Trivier-sur-Moignans

ENQUETE PUBLIQUE

sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°2019/198 du 25/11/2019 le maire de Saint-Trivier-sur-Moignans a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. MOUTON Michel en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans du 30/12/2019 à 9h00 au 31/01/2020 à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur recevra les observations du public en mairie les :

- lundi 30 décembre 2019 de 9h00 à 12h00,
- mercredi 8 janvier 2020 de 14h00 à 17h00,
- samedi 18 janvier 2020 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 31 janvier 2020 de 14h00 à 17h00.

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au Commissaire-Enquêteur à la mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans ou par voie électronique à l'adresse suivante : secretariat@mairie-stm.fr

Cet avis est affiché sur le panneau d'affichage devant la mairie et sur le panneau d'affichage impasse Cottard Josserand et peut être consulté sur le site internet de la commune www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr

Le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête, la modification du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du Conseil Municipal.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Le Maire, Marcel LANIER

182664300

VIES DES SOCIÉTÉS

Réductions de capital

ACCORDECLA - Société par Actions Simplifiée au capital de 123 250 euros
Siège social : 821, route de la gare - 01150 Vaux-en-Bugey - RCS Bourg-en-Bresse 402 275 572. L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 8 juillet 2019 a décidé de réduire le capital social de 18 360 euros pour le ramener de 123 250 euros à 104 890 euros par voie de rachat et d'annulation de 108 actions sous condition suspensive de l'absence d'intervention de toute opposition. Le procès-verbal constatant la décision a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Bourg-en-Bresse le 17 septembre 2019. Suivant procès-verbal en date du 31 octobre 2019, le Président a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. En conséquence les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

184027400

VOTRE CONTACT

**APPELS D'OFFRES
AVIS ADMINISTRATIFS
ET ANNONCES LEGALES**

04 72 22 24 25lpral@leprogres.fr

Modifications statutaires

S
FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
74, rue Rambuteau - 71000 Mâcon

SASU ANTHONY PERNIN
Société par Actions Simplifiée au capital de 7 000 euros
Siège social : 268 B, route du Gouverneur
01330 Ambérieux-Endombes
802 035 261 R.C.S. Bourg-en-Bresse

Aux termes d'une délibération en date du 09/09/2019, l'AGE a décidé de remplacer à compter du 09/09/2019 la dénomination sociale "SASU ANTHONY PERNIN" par "ANTHONY PERNIN" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

De plus, l'AGE a également pris acte de la nomination de Monsieur Daniel PERNIN, demeurant 40, route de Saint-Trivier - 01400 Sandrans, en qualité de nouveau Directeur Général, à compter du 09/09/2019 jusqu'à l'expiration de la société.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourg-en-Bresse.

Pour avis,

183205400

Additif - Rectificatif

RECTIFICATIF

A l'annonce n°182670100..... parue dans Le Progrès Edition Ain du 02/12/2019 relative à la dissolution de la **SARL PASSION ET VERTS**, **il y avait lieu de lire** : dissolution anticipée à la date du 21/10/2019.

184236400

ADJUDICATIONS IMMOBILIÈRES

**M^e BERNASCONI, Avocat Associé
de la SELARL BERNASCONI ROZET
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON
à Bourg-en-Bresse 9, avenue Alsace Lorraine**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'une maison d'habitation
sise à Thoiry (01710) 64, rue des Maladières**

Une maison d'habitation, cadastrée : Section BS Numéro 351 Lieudit "64, rue des Maladières" pour 04a 91ca.

Maison individuelle construite sur vide sanitaire. PC du 13/10/2015.

Au rez-de-chaussée : entrée, séjour/cuisine, WC, local technique et chambre avec salle de bains.

A l'étage : palier, 4 chambres, WC et salle de bains.

Quelques finitions dans certaines pièces à prévoir.

Chauffage avec pompe à chaleur air/eau avec programmation DAIKIN.

Superficie loi carrez : 129,65 m²

Les lieux sont occupés par les propriétaires.

Visite par M^e BURINE : vendredi 10 janvier 2020 de 9 à 10 heures

SUR LA MISE A PRIX DE 200.000 EUROS OUTRE CHARGES

Adjudication le mardi 21 janvier 2020 à 14 heures
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution Immobilier
du Tribunal Judiciaire de Bourg-en-Bresse au Palais de Justice
32, avenue Alsace Lorraine - 01000 Bourg-en-Bresse

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bourg-en-Bresse où il a été déposé. On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'Ain.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix.

Pour extrait, M^e BERNASCONI, Avocat Associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

184095200

(((ALERTE INFO)))

**Vous êtes témoin
d'un événement,
vous avez une info ?**



contactez le

0 800 07 68 43Service & appel
gratuitsou par mail à LPRFILROUGE@leprogres.fr